



Guillaume MARTIN
3 Avenue des chênes
33950 Lège-Cap-Ferret
Tel : 0610640865
Siret : 478 867 898 00049
N° Formateur : 75331040333

CONTRAT INDIVIDUEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Obligatoirement utilisé lorsque le particulier bénéficiaire de la formation finance lui-même tout ou partie de sa formation : articles L. 6353-3 à 7 du code du travail)

Entre les soussignés :

D'une part :

EIRL Guillaume MARTIN
3 Avenue des chênes
33950 Lège-Cap-Ferret
Siret : 478 867 898 00049

Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité N° Formateur : 75331040333 auprès de la DREETS Nouvelle Aquitaine.

Et d'autre part :

Nom..... Prénom.....
Date de Naissance :
Adresse.....
Ville..... CP..... Tél
Profession

Est conclu un contrat de formation professionnelle en application des **articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du Travail.**

ARTICLE : I. OBJET DU CONTRAT

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

« STAGE DECOUVERTE en KINESIOLOGIE PLURIELLE ».

Article II. Nature et caractéristique des actions de formation :

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de « Action de formation » prévue par l'article L. 6313-1 du code du travail.

EIRL Guillaume MARTIN
Siret 47886789800049

« Organisme enregistré sous le numéro 75331040333 auprès du préfet de la DREETS Nouvelle Aquitaine.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État ».



Elle a pour objectif :

- ✓ Identifier les différentes réponses au test musculaire.
- ✓ Mettre en œuvre les différentes étapes afin d'obtenir un test fiable.
- ✓ D'établir la différence entre un muscle qui teste fort et un muscle qui teste faible.
- ✓ Mettre en œuvre les meilleures corrections après l'identification d'un test faible.
- ✓ D'appliquer les corrections nécessaires au rétablissement de la circulation énergétique lié à un test faible.
- ✓ Identifier une émotion stressante et d'appliquer la correction afin d'en libérer une charge émotionnelle.

Sa durée est fixée à : 1 jour (7H/J)

Programme de formation : Le programme de la formation est joint en annexe 1.

Sanction de la formation : Une attestation de formation sera délivrée en fin de parcours, avec un dossier regroupant tous les documents utiles.

Article III. Niveau de connaissances préalables nécessaire :

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissances suivant :

Cette formation est dispensée à toute personne ayant un niveau scolaire de fin d'études secondaires ou par la validation d'une expérience professionnelle dans le domaine de la santé ou de la santé naturelle d'un an minimum ou validation d'une expérience professionnelle dans un domaine tiers de 5 ans minimum.

Avoir suivi un entretien téléphonique de motivation avec Guillaume MARTIN, formateurs et créateurs de la formation.

Article IV. Organisation de l'action de formation

L'action de formation aura lieu :

- 24 SEPTEMBRE 2023
 - 26 NOVEMBRE 2023
- (Cocher la date choisie)**

À : Hotel IBIS STYLE, 95 J.F. Kennedy 33700 MERIGNAC

Elle est organisée pour un effectif de 6 à 20 stagiaires.

EIRL Guillaume MARTIN
Siret 47886789800049

« Organisme enregistré sous le numéro 75331040333 auprès du préfet de la DREETS Nouvelle Aquitaine.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État ».



Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes :

Chaque stagiaire recevra un document reprenant l'enseignement théorique suivi pendant le stage.

La formation se déroule en alternant les séquences théoriques sur tableau blanc, vidéo projecteur, mise en pratique entre stagiaires après démonstration du formateur.

Les diplômes, titres ou références de(s) personne(s) chargée(s) de la formation sont :

Ostéopathe D.O

Kinésologue

Praticien en MTC

Article V : Délai de rétractation

Le stagiaire est informé qu'il dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de la conclusion du présent contrat. Le cas échéant, le stagiaire informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Il peut utiliser à cet effet le formulaire de rétractation joint au présent contrat.

Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire qui a exercé son droit de rétractation dans les délais prévus.

Article VI. Dispositions financières :

Le prix de l'action de formation est fixé à : 170 € TTC

Le stagiaire s'engage à payer la prestation selon les modalités de paiement suivantes :

Après un délai de rétractation mentionné à l'article 5 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 0 euro.

(Cette somme ne peut être supérieure à 30 % du prix acquitté par le stagiaire y compris les frais d'inscription).

Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, selon le calendrier ci-dessous :

Chèque de 170 € encaissé à la fin de la formation.



Article VII. Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

Une annulation intervenant plus de 14 jours calendaires avant le début du cours ne donne lieu à aucune facturation.

Une annulation intervenant entre 14 et 7 jours calendaires avant le début du cours donne lieu à une facturation égale à 50% du montant du stage.

Une annulation intervenant moins de 7 jours calendaires avant le début du cours donne lieu à une facturation du montant intégral de la formation.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Article VIII. Cas de différend :

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Bordeaux sera compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire à, le

Pour le stagiaire
(Nom et prénom)

Pour l'organisme

(Cachet de l'organisme)



ANNEXE

Formation en Kinésiologie Plurielle STAGE DECOUVERTE

Publics et Prérequis

Cette formation est dispensée à toute personne ayant un niveau scolaire de fin d'études secondaires ou par la validation d'une expérience professionnelle dans le domaine de la santé ou de la santé naturelle d'un an minimum ou validation d'une expérience professionnelle dans un domaine tiers de 5 ans minimum.

Avoir suivi un entretien téléphonique de motivation avec Guillaume MARTIN, formateurs et créateurs de la formation.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Identifier les différentes réponses au test musculaire.

Mettre en œuvre les différentes étapes afin d'obtenir un test fiable.

D'établir la différence entre un muscle qui teste fort et un muscle qui teste faible.

Mettre en œuvre les meilleures corrections après l'identification d'un test faible.

D'appliquer les corrections nécessaires au rétablissement de la circulation énergétique lié à un test faible.

Identifier une émotion stressante et d'appliquer la correction afin d'en libérer une charge émotionnelle.

Durée

La formation est prévue pour une durée de 1 jours (7h/j) :

1 stage de 1 jour.



Modalités et délais d'accès à la formation

Un premier échange téléphonique nous permettra de définir ensemble vos besoins et attentes.

Nous validerons en suivant vos prérequis techniques et logistiques.

Les dates de la formation seront alors programmée, selon vos préférences et le calendrier des formations.

Tarif de la formation

170€ TTC/ participant (les repas et l'hébergement ne sont pas compris).

Contact :

Guillaume martin

Tel : 06 10 64 08 65

mail : orakle.formation@gmail.com

site : <https://orakle-formation.com/contact/>

Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Si vous êtes en situation de handicap, merci de bien vouloir nous l'indiquer afin que nous adaptions ensemble votre parcours de formation.

Moyens pédagogiques et techniques

Chaque stagiaire recevra un document reprenant l'enseignement théorique suivi pendant le stage.

La formation se déroule en alternant les séquences théoriques sur tableau blanc, vidéo projecteur, mise en pratique entre stagiaires après démonstration du formateur.

La formation est assurée par M. Guillaume MARTIN, ostéopathe D.O et Kinésologue.



Modalités d'évaluation

Des exercices sont proposés durant la formation afin d'évaluer la compréhension et l'atteinte des objectifs de la formation par le stagiaire.

Le stagiaire sera amené à pratiquer sur le formateur afin que celui-ci s'assure de la pression et de la sensibilité du stagiaire afin de valider son Test Musculaire.

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire en fin de formation.

Le stagiaire sera invité à compléter un questionnaire d'évaluation à chaud à la fin de la formation.

Contenu de la formation

Le contenu présenté ici ne constitue pas un enseignement médical, il parle de philosophie, de psychologie et de courant de pensées de la santé non conventionnel. Il est partagé à titre informatif et ne peut se substituer à un diagnostic effectué par un médecin ou un professionnel de santé. Soignez-vous toujours en accord avec votre médecin et les données acquises de la science.

Stage 1 :

1. Historique
2. Le Test Musculaire
3. Notre référence le deltoïde antérieur
4. Les Pré Tests : Pitching, déshydratation, switching, vaisseau conception.
5. Le Sus-Épineux

Les Points de correction :

6. Les points Neuro-Lymphatiques
7. Les points Neuro-Vasculaires
8. Les Points de méridiens
9. La Thérapie Localisation
10. Le Grand Rond
11. Le Grand Pectoral Claviculaire
12. Le Grand dorsal
13. Le Quadriceps
14. Les Emotions et le Pause Lock



15. Testez les Elixirs Floraux.
16. Le Test des Yeux
17. Le Test des Oreilles
18. Les Tests Alimentaires et le mode allergie
19. L'hygiène énergétique